HUNTINGDON

VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

# ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

## AVIS À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 980-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 512

AVIS est donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Huntingdon, suite à l'adoption du premier projet de règlement No 980-2025 à sa séance ordinaire du 13 JANVIER 2025, tiendra une assemblée de consultation publique le **30 janvier à 18h00**, à l'Hôtel de Ville situé au 23, rue King à Huntingdon, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1). Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

**Les modifications au règlement de zonage no. 512 ont pour but:**

**ARTICLE 2** – D'agrandir la zone résidentielle **HD-2** en réduisant une partie des zones résidentielles **HA-9** et **HA-10** situées sur la rue Prince à l'intersection de la rue du Docteur-Lefebvre (uniquement les lots 3 229 300 et 3 229 314).

**ARTICLE 3** - De modifier la grille des classes d'usages autorisées par zone à l'article 4.9 du règlement de zonage 512 par l'ajout de l'usage « Communautaire de service public et parapublic » ($p_3$) dans les zones **PB**.

**ARTICLE 4** – A) - D'agrandir la zone communautaire **PB-3** en réduisant la zone centre-ville **CVC-1** située sur la rue Prince (uniquement les lots 3 230 332 et 3 230 333).

B) – D'agrandir la zone communautaire **PB-3** en réduisant la zone centre-ville **CVB-1** située sur la rue King (uniquement les lots 3 229 453 et 3 229 454).

**ARTICLE 5** – D'agrandir la zone commerciale **CO-5** en réduisant la zone industrielle **IN-3** située sur le Chemin Ridge (uniquement le lot 6 514 197).

Lors de cette assemblée publique d'information, le maire de la Ville ou tout autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le premier projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le 1er projet de règlement 980-2025 est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville de Huntingdon situé au 23, rue King, Huntingdon, du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 ou sur le site internet de la Ville au https://villehuntingdon.com/reglements/

Donné à Huntingdon, ce 22 janvier 2025.

Denyse Jeanneau,
Greffière

**Certificat de Publication**

Je soussignée, Denyse Jeanneau, greffière de la Ville de Huntingdon, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en le publiant sur le site Web de la Ville de Huntingdon et en l'affichant à l'Hôtel de Ville le 22 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22e jour de janvier 2025.

__(*original signé*)_____
Denyse Jeanneau, greffière